

TARGON



Matinée d'information à la salle Boris-Vian. PHOTO PETR TARGON

Etre entrepreneur-salarié, comment ça marche ?

Réunies à l'initiative de l'EIE (espace info entreprendre) du Cœur Entre-deux-Mers, une dizaine de personnes ont participé jeudi à la matinée d'information sur le statut d'entrepreneur-salarié, animée par la société coopérative Coop'alpha/Coop & bat

Originaires du Cœur Entre-deux-Mers, mais aussi de bien plus loin, les participants ont pu présenter leurs projets de création d'entreprise, qui, pour un tiers d'entre eux, prévoient une activité dans le secteur du bâtiment. Ce statut, proposé exclusivement par les coopératives d'activités et d'entrepreneurs, permet de développer une activité professionnelle dans un cadre juridique, comptable et social.

À la fois patron et employé

Il s'adresse à des entrepreneurs qui souhaitent tester leur activité dans un cadre sécurisé et surtout bénéficier d'un véritable accompagnement à l'entrepreneuriat. « Être entrepreneur-salarié c'est la possibilité d'être à la fois entrepreneur avec sa propre marque (en solo ou en équipe), son autonomie commerciale et son panel de services en fonction de ses compétences et de son projet d'entreprise, tout en bénéficiant du statut de salarié en contrat à durée indéterminée, avec tous les avantages liés au salariat (droits sociaux, droit à la formation, cotisation chômage, avantages internes de l'entreprise...) et à l'entreprise (TVA, frais de déplacement, amortissement des investissements, assurances...) », a expliqué Yannick Puisset

directeur financier de Coop'alpha. Pour intégrer la coopérative d'activité et d'emplois Coop'alpha ou Coop & bat, le parcours est précis : il commence toujours par la participation à une réunion d'information collective comme celle qui a eu lieu jeudi à la salle Boris-Vian de Targon.

Déjà deux candidats

Puis suit une prise de rendez-vous pour un entretien individuel avec un psychologue du travail. Ce dernier va vérifier l'expérience professionnelle, éventuellement les diplômes s'il y a besoin, puis mesurer l'opérationnalité de l'entrepreneur.

« Nous sommes là pour que vous construisiez votre activité et que vous en viviez. 85 % des entrepreneurs qui passent par chez nous ont une sortie positive soit en créant leur boîte soit en trouvant un job en tant que salarié. De toute manière l'on ressort toujours gagnant de cette expérience que l'on peut valoriser », a expliqué Yannick.

Après avoir répondu à de nombreuses questions, deux personnes ont déjà souhaité prendre rendez-vous rapidement, les autres ont été séduits par le statut, mais ne sont pas assez avancés dans leur projet pour pouvoir intégrer le monde des « coopaltiens ».

Danielle Fidaire

Renseignements :

Coop Alpha Coop et Bat - 1 avenue de la Libération à Lormont Tél. 05 56 74 26 16
Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers à Targon tél. 05 56 23 95 17